

**ECA S.A.**

**MDS AUDIT**

**SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU  
CAMEROUN S.A. (SAFACAM S.A.)  
BP 100 DOUALA  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS  
EN APPLICATION DES NORMES IFRS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux Actionnaires de la **SAFACAM S.A.**,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la **SAFACAM S.A.** tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir des capitaux propres de **MFCFA 21 209 (Vingt-et-un milliards deux cent neuf millions de FCFA)** y compris le résultat net bénéficiaire de l'exercice d'un montant de **MFCFA 2 967 (Deux milliards neuf cent soixante-sept millions de FCFA)** ;
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

**I – Audit des états financiers annuels individuels**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SAFACAM S.A.**, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers annuels sont, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'article 73-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles que publiées par la *International Auditing and Assurance Standards Board* (L'«IAASB») conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA du 8 juin 2017 et portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans l'espace OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

La société possède plusieurs actifs biologiques au Cameroun principalement constitués de plantations de palmiers et d'hévéa. Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des actifs biologiques de la SAFACAM S.A. s'élève à **MFCFA 9 467 (Neuf milliards quatre cent soixante-sept millions de FCFA)** pour un total bilan de **MFCFA 32 477 (Trente-deux milliards quatre cent soixante-dix-sept millions de FCFA)** Ces derniers sont valorisés au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». La méthode de valorisation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.7 des notes annexes aux états financiers.

Cependant, l'évaluation de l'existence d'indicateur de la perte de valeur est fonction de plusieurs indicateurs internes et externes à savoir : le taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché, la capitalisation boursière, l'existence des preuves d'obsolescence ou des dommages physiques, l'environnement technologique, économique ou juridique dans lequel l'entité opère, le taux d'extraction, les prévisions de production, la durée de vie, etc. La méthode de détermination de la dépréciation des actifs biologiques par la société est décrite dans la note 1.9 des notes annexes aux états financiers.

Nous avons considéré la valorisation des actifs biologiques comme un point clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans les états financiers individuels, mais aussi parce que l'évaluation de l'existence d'un indice de perte de valeur et le cas échéant la détermination de la valeur recouvrable des actifs y relative exigent un haut niveau de jugement de la part de la direction.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer des observations physiques des arbres en plantation afin de s'assurer de leur existence et leur bon état de santé ;
- réaliser des tests de contrôles sur la procédure de gestion des actifs biologiques et d'identification de ceux pouvant faire l'objet de dépréciation ;
- tester un échantillon des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures pour vérifier la correcte comptabilisation et capitalisation ;
- revoir la cohérence de la durée de vie utilisée par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques ;
- tester par sondage la conformité de la comptabilisation et la capitalisation des dépenses engagées de la phase pré pépinière à la mise en rapport des cultures ;
- évaluer la pertinence des durées de vie utilisées par la SAFACAM pour amortir ses actifs biologiques ;
- analyser les modalités de mise en œuvre de l'identification des indices de perte valeur ;
- vérifier que l'information fournie dans les notes annexes est suffisante et adéquate.

### **Autre point**

Conformément à l'article 73-1 de l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière de l'OHADA, les entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent établir et présenter les états financiers annuels selon les normes internationales d'informations financières (IFRS), en sus des états financiers de synthèse SYSCOHADA à compter du 1er janvier 2019.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels individuels**

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 19 mars 2025.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par IASB (International Accounting Standards Board) en application de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## **Responsabilités des Commissaires Aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels individuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

## **II – Autres informations et vérifications spécifiques**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels), des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et du projet de résolutions.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de Commissariat aux Comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

SAFACAM S.A.  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Fait à Douala le 06 mai 2025

**Les Commissaires aux comptes**

ECA S.A.

**ECA SA**

Numéro ONECCA S.E.C 05  
RCCM: RC/DLA/1984/B/ 0684  
NIF: 1088400001079E  
B.P. 3340 - DOUALA

  
**Samira HAMADOU VINDJEDOU**  
Associée  
Expert-Comptable Diplômée

MDS AUDIT



**Samuel MOTH**  
Associé  
Expert-Comptable Diplômé

## 1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

	Note	31/12/2024 FCFA	31/12/2023 FCFA
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations corporelles	3	12 503 983 905	11 619 708 952
Actifs biologiques producteur	4	9 467 336 344	9 984 702 272
Droits d'utilisation d'actifs	5	500 581 542	482 083 638
Actifs d'impôts différés	6	732 841 913	769 061 010
Autres actifs non-courants		28 215 041	33 818 662
		<b>23 232 958 746</b>	<b>22 889 374 534</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	7	5 353 203 935	5 764 256 653
Créances commerciales	8	1 701 096 070	898 857 517
Autres créances	9	191 161 362	213 523 585
Actifs d'impôts exigibles	10	1 188 466 660	1 146 766 608
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	809 725 863	828 521 206
		<b>9 243 653 890</b>	<b>8 851 925 569</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>32 476 612 636</b>	<b>31 741 300 103</b>

### PASSIF

	Note	31/12/2024 FCFA	31/12/2023 FCFA
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit	12	6 210 000 000	6 210 000 000 ▼
Prime d'émission	12	80 000 000	80 000 000 ▼
Réserve légale	13	1 242 000 000	1 242 000 000 ▼
Réserves		10 709 879 090	10 551 412 572
Résultat de l'exercice		2 966 790 944	667 673 533
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>21 208 670 033</b>	<b>18 751 086 105</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	14	1 612 821 749	1 429 223 725
Dettes financières à plus d'un an	15	2 111 163 820	3 122 846 688 ▼
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	5	367 710 975	288 778 530
		<b>4 091 696 544</b>	<b>4 840 848 943</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières à moins d'un an	15	1 012 438 483	2 624 615 150
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	5	175 162 418	234 449 134
Dettes commerciales	16	4 062 335 990	4 093 848 077 ▼
Passifs d'impôts exigibles	10	1 363 023 467	668 549 108
Provisions		100 000 000	100 000 000 ▼
Autres dettes	17	463 285 701	427 903 587
		<b>7 176 246 059</b>	<b>8 149 365 056</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>32 476 612 637</b>	<b>31 741 300 104</b>

## 2. ETAT DU RESULTAT ETENDU

	Note	31/12/2024 FCFA	31/12/2023 FCFA
Produits des activités ordinaires	19	29 510 124 866	23 577 227 336
Production immobilisée		325 930 407	270 510 639
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-281 654 327	1 126 583 410
Autres produits opérationnels		201 011 781	98 874 903
Matières premières et consommables utilisés	20	-12 997 586 965	-12 576 945 405
Autres charges externes		-4 037 293 967	-3 108 867 122
Frais de personnel	21	-5 079 888 714	-5 229 057 018
Amortissements et réductions de valeurs	22	-2 424 584 594	-2 419 111 385
Autres charges opérationnelles		-736 464 693	-579 619 509
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 479 593 794</b>	<b>1 159 595 849</b>
Autres produits financiers		20 291 483	93 710 615
Plus-values sur cessions d'actifs		635 000	5 000
Charges financières	24	-267 563 751	-227 450 603
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>4 232 956 526</b>	<b>1 025 860 860</b>
Charge d'impôts sur le résultat	25	-1 228 340 844	-440 354 924
Charge d'impôts différés	25	-37 824 734	82 167 605
<b>Résultat net de la période</b>		<b>2 966 790 948</b>	<b>667 673 542</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>			
Pertes et gains actuariels		70 881 134	36 204 701
Impôts sur les pertes et gains actuariels		26 885 948	13 732 817
<b>Total des autres éléments du résultat étendu</b>		<b>97 767 082</b>	<b>49 937 518</b>
<b>Résultat étendu</b>		<b>3 064 558 030</b>	<b>717 611 060</b>
<b>Nombre d'actions</b>		<b>1 242 000</b>	<b>1 242 000</b>
Résultat net par action non diluée		2 388,72	537,58
Résultat net par action dilué		2 388,72	537,58

### 3. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

	Note	31/12/2024 FCFA	31/12/2023 FCFA
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net après impôt		2 966 790 948	667 673 542
Juste valeur de la production agricole	7	86 494 306	-219 036 936
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		-31 200 843	388 209 495
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		2 773 099 419	2 377 863 955
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-635 000	-5 000
<b>Capacité d'auto-financement</b>		<b>5 794 548 830</b>	<b>3 214 705 056</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			
Variation de stocks	7	332 630 221	-481 331 038
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-821 576 382	-393 944 912
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		698 344 386	841 960 391
Variation des dettes sur contrats de location		19 645 729	-55 773 791
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>229 043 954</b>	<b>-89 089 350</b>
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>6 023 592 784</b>	<b>3 125 615 707</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		0	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-2 492 662 215	-3 073 200 464
Cessions d'immobilisations corporelles		0	26 447 137
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		5 603 621	-2 794 195
Acquisitions droits d'utilisation d'actifs		-323 525 256	-256 711 003
Plus ou moins values cession d'actif		635 000	5 000
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-2 809 948 850</b>	<b>-3 306 253 525</b>
<b>Activités de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires		-608 579 740	-2 744 820 420
Nouveaux emprunts > 1 an		0	1 089 974 525
Nouveaux emprunts < 1 an		0	1 500 000 000
Remboursements d'emprunts > 1 an		-1 123 859 537	0
Remboursements d'emprunts < 1 an		-1 500 000 000	0
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-3 232 439 277</b>	<b>-154 845 895</b>
<b>Variation nette de trésorerie</b>		<b>-18 795 343</b>	<b>-335 483 713</b>
Trésorerie au 1er janvier		828 521 206	1 164 004 919
Trésorerie au 31 Décembre		809 725 863	828 521 206
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>-18 795 343</b>	<b>-335 483 713</b>

#### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves	TOTAL
<b>Situation au 1er janvier 2023</b>	6 210 000 000	80 000 000	1 242 000 000	13 246 295 998	20 778 295 998
Résultat de l'exercice				667 673 533	667 673 533
Pertes et gains actuariels				49 937 518	
<b>Résultat étendu</b>				<b>717 611 051</b>	<b>667 673 533</b>
Dividendes				-2 744 820 420	-2 744 820 420
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>-2 744 820 420</b>	<b>-2 744 820 420</b>
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	6 210 000 000	80 000 000	1 242 000 000	11 219 086 629	18 751 086 629
<b>Situation au 1er janvier 2024</b>	6 210 000 000	80 000 000	1 242 000 000	11 219 086 629	18 751 086 629
Résultat de l'exercice				2 966 790 944	2 966 790 944
Pertes et gains actuariels				99 372 725	99 372 725
<b>Résultat étendu</b>				<b>3 066 163 669</b>	<b>3 066 163 669</b>
Dividendes				-608 579 740	-608 579 740
<b>Transactions avec les actionnaires</b>				<b>-608 579 740</b>	<b>-608 579 740</b>
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	6 210 000 000	80 000 000	1 242 000 000	13 676 670 558	21 208 670 558

## 5. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

### Note 1. Généralités et méthodes comptables

#### 1.1. Généralités

La Safacam est une société agro-industrielle située au Cameroun, dans la région du Littoral, dans le département de la Sanaga Maritime, précisément dans l'arrondissement de Dizangué (Sous-préfecture), près de la ville d'Édéa (Préfecture).

La Société créée en 1897 est devenue la Société Africaine, Forestière et Agricole du Cameroun (S.A.F.A.CAM.) en 1962.

Depuis 2008, la société est cotée à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) à hauteur de 20% de son capital.

Au 31 décembre 2024, elle dispose de 8 927 hectares mis en valeur, dont 5 210 hectares de palmiers à huile et 3 717 hectares d'hévéas.

Trois unités industrielles transforment sur site les productions agricoles :

- une huilerie pour la production d'huile de palme,
- une palmisterie pour la production d'huile de palmiste et de tourteaux de palmiste,
- une usine à caoutchouc pour la production de caoutchouc.

#### 1.2. Déclaration de conformité

En date du 19 mars 2025, le Conseil d'Administration va arrêter les états financiers de la société.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS.

#### ***Nouvelles normes et modifications IFRS publiées mais pas encore applicables au 1er janvier 2024 :***

SAFACAM ne prévoit pas que l'adoption des normes et des modifications décrites ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers, ni l'adoption anticipée de nouvelles normes, amendements et interprétations comptables.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 21 intitulés « Absence d'échangeabilité ». Ces amendements précisent comment une entité doit évaluer si une devise est échangeable, comment elle doit déterminer un taux de change au comptant en cas d'absence d'échangeabilité, et spécifient les informations à divulguer afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'impact d'une devise non échangeable.

Les amendements seront appliqués de manière prospective aux exercices annuels débutant le ou après le 1er janvier 2025, avec une adoption anticipée autorisée.

#### 1.3. Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en Francs CFA.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment de la production agricole (IAS 2, IAS 41) qui est comptabilisée à la juste valeur.

Les états financiers sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2024 et sont présentés avant affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

**Au 1er janvier 2024, l'entité a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers individuels :**

- Amendements à IAS 1 – "Présentation des états financiers"

Le 23 janvier 2020 et le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, afin de préciser les exigences relatives à la classification des passifs en courants ou non courants. Ces amendements clarifient :

- La signification du droit de différer le règlement,
- Le fait que ce droit de différer doit exister à la date de clôture de la période de reporting,
- Que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de différer,
- Que seuls les dérivés incorporés dans un passif convertible qui sont eux-mêmes des instruments de capitaux propres n'affecteraient pas la classification du passif.

En outre, une nouvelle exigence de divulgation a été introduite. Elle impose aux entités de fournir des informations lorsqu'un passif découlant d'un accord de prêt est classé en non courant, alors que le droit de l'entité de différer son règlement dépend du respect de covenants futurs dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

- Amendements à IFRS 16 – "Passif locatif dans une opération de cession-bail"

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à IFRS 16 afin de préciser les exigences applicables à l'évaluation du passif locatif découlant d'une transaction de cession-bail. Ces amendements visent à garantir que le vendeur-preneur ne comptabilise aucun montant de gain ou de perte relatif au droit d'utilisation qu'il conserve.

- Amendements à IAS 7 – "Accords de financement des fournisseurs"

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements aux normes IAS 7 et IFRS 7 relatifs aux accords de financement des fournisseurs. Ces amendements précisent les caractéristiques des accords pour lesquels une entité doit fournir des informations.

Ils imposent également aux entités de divulguer des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'impact des accords de financement des fournisseurs sur :

- Les passifs de l'entité,
- Ses flux de trésorerie,
- Son exposition au risque de liquidité.

Les informations à divulguer peuvent inclure les termes et conditions de ces accords ainsi que la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement des fournisseurs.

#### 1.4. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

#### 1.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de

réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

#### 1.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Installations techniques	10 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

#### 1.7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques producteurs de la société principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme (activité huile de palme) et le coagulum (activité caoutchouc) est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

##### **Actifs biologiques producteurs**

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la cinquième année après le planting des hévéas.

### **Production agricole**

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par la société. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole de la société. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle la société intervient. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, la juste valeur de la production agricole est évaluée en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

La société n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. La société estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

### 1.8. Contrats de location

Suite à l'adoption de la norme IFRS 16, la société a constaté dans l'état de la situation financière les actifs au titre de droits d'utilisation et les dettes liées aux contrats de location qui étaient précédemment traitées comme des locations simples selon les principes de la norme IAS 17. Les dettes liées aux contrats de location ont été évaluées à la valeur des paiements restants à effectuer actualisées au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019.

Les droits d'utilisation d'actifs ont été mesurés sur une base rétrospective comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées.

La société a appliqué les mesures de simplifications suivantes permises par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique pour les contrats à caractéristiques similaires ;
- non comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et de dettes de location pour les contrats de location qui sont arrivés à terme dans les 12 mois qui ont suivi la première application de la norme. Les charges correspondantes ont été reconnues avec les charges liées aux contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour la valorisation initiale des droits d'utilisation d'actifs ;
- non séparation de la composante non locative dans les contrats de location de véhicules.

Pour les contrats de location précédemment traités comme des locations-financements, le droit d'utilisation d'actif et la dette de location ont été constatés au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à leur valeur comptable évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

La société applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et elle comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la note 26 relative aux immobilisations corporelles.

### 1.9. Dépréciation d'actifs

A chaque date de clôture, la société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, la société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

L'indice de perte de valeur utilisée est celle de l'obsolescence ou de la dégradation physique de l'élément d'actif non prévue initialement.

#### 1.10. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.7. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 1.11. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », la société applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que la société considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis.

#### 1.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

#### 1.13. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### **Prêts et emprunts**

Les prêts portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et découverts portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts réestimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts.

Les emprunts à long terme sont constitués d'emprunts bancaires auprès d'établissements financiers basés au Cameroun, et d'un emprunt obligataire souscrit via la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale.

### **Instruments de capitaux propres**

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

### **Autres actifs et passifs financiers**

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.<sup>2</sup>

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que la société l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ».

Les corrections de valeur sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

#### 1.14. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

#### 1.15. Engagements de retraite

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la société garantit à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs. Il s'agit d'un plan à prestations définies.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour la société une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par un actuaire indépendant à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant au Cameroun.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

La société considère qu'il n'existe pas de marché actif d'obligations de sociétés de haute qualité ou d'Etat correspondant aux échéances des avantages du personnel au Cameroun. En l'absence de données disponibles et fiables, la société calcule le taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19.

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

#### 1.16. Comptabilisation des produits

Les revenus de la société découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités de la société, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- a) pour les ventes à l'exportation lorsque les produits sont mis à la disposition du transporteur ;
- b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où la société a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

#### 1.17. Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, c'est-à-dire qui demande une longue période de préparation, doivent être incorporés dans le coût d'un actif. Toutefois, il y a une exception pour les coûts d'emprunts qui sont liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié évalué à la juste valeur. Ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### 1.18. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

#### 1.19. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la distinction entre les activités palmier et hévéa, et sur l'analyse des comptes au coût historique.

#### 1.20. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers selon les normes IFRS, la Direction a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles la société a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19, IAS 2/IAS 41, IAS 16, IAS 36 et IFRS 9.

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, la société a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production locales.

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

### Note 2. Immobilisations incorporelles

La société ne dispose d'aucune immobilisation incorporelle sur les exercices 2023 et 2024.

### Note 3. Immobilisations corporelles

FCFA	Terrains et pépinières	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
<b>Valeur d'acquisition au 1er janvier 2023</b>	<b>2 207 000</b>	<b>8 966 854 724</b>	<b>2 717 064 661</b>	<b>12 765 394 619</b>	<b>1 112 298 900</b>	<b>140 148 884</b>	<b>25 703 968 788</b>
Acquisitions de l'exercice			532 897	1 452 615 123	1 349 541 805		2 802 689 825
Sorties de l'exercice		-62 942 538	0	-87 907 574			-150 850 112
Reclassements vers d'autres postes		1 086 502 229	-188 988 430	180 755 350	-1 010 904 424	-67 364 725	0
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023</b>	<b>2 207 000</b>	<b>9 990 414 415</b>	<b>2 528 609 128</b>	<b>14 310 857 518</b>	<b>1 450 936 281</b>	<b>72 784 159</b>	<b>28 355 808 507</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2023</b>	<b>0</b>	<b>-4 701 879 390</b>	<b>-1 685 295 737</b>	<b>-9 165 550 335</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-15 552 725 462</b>
Amortissements de l'exercice	0	-388 257 130	-173 597 728	-771 921 595			-1 333 776 453
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	62 494 792	0	87 907 574			150 402 366
<b>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2023</b>	<b>0</b>	<b>-5 027 641 728</b>	<b>-1 858 893 465</b>	<b>-9 849 564 356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-16 736 089 549</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2023</b>	<b>2 207 000</b>	<b>4 962 772 687</b>	<b>669 715 663</b>	<b>4 461 293 162</b>	<b>1 450 936 281</b>	<b>72 784 159</b>	<b>11 619 708 952</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1er janvier 2024</b>	<b>2 207 000</b>	<b>9 990 414 415</b>	<b>2 528 609 128</b>	<b>14 310 857 518</b>	<b>1 450 936 281</b>	<b>72 784 159</b>	<b>28 355 808 507</b>
Acquisitions de l'exercice			17 953 916	106 118 982	2 049 945 469		2 174 018 367
Sorties de l'exercice				-11 472 340			-11 472 340
Reclassements vers d'autres postes		300 125 371	32 751 755	304 464 884	-572 799 039	-64 542 971	0
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</b>	<b>2 207 000</b>	<b>10 290 539 786</b>	<b>2 579 314 799</b>	<b>14 709 969 044</b>	<b>2 928 082 711</b>	<b>8 241 188</b>	<b>30 518 354 528</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2024</b>	<b>0</b>	<b>-5 027 641 728</b>	<b>-1 858 893 465</b>	<b>-9 849 564 356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-16 736 089 549</b>
Amortissements de l'exercice	0	-355 012 283	-170 665 420	-752 943 110			-1 278 620 813
Reprises d'amortissements de l'exercice	0			349 740			349 740
<b>Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2024</b>	<b>0</b>	<b>-5 382 654 011</b>	<b>-2 029 558 885</b>	<b>-10 602 157 726</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18 014 370 622</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2024</b>	<b>2 207 000</b>	<b>4 907 885 775</b>	<b>549 755 914</b>	<b>4 107 811 318</b>	<b>2 928 082 711</b>	<b>8 241 188</b>	<b>12 503 983 906</b>

Note 4. Actifs biologiques producteurs

FCFA	Palnier		Hévéa		Autres	Total
	Mature	Immature	Mature	Immature		
<b>Valeur d'acquisition au 1 janvier 2023</b>	<b>7 813 968 548</b>	<b>199 819 121</b>	<b>9 318 965 638</b>	<b>2 191 216 440</b>	<b>50 251 059</b>	<b>19 574 220 806</b>
Réévaluation des actifs biologiques	-	-	-	180 233 175	90 277 464	270 510 639
Acquisitions de l'exercice	49 516 794	-	553 304 514	-	-	602 821 308
Sorties de l'exercice	199 819 121	199 819 121	515 760 731	479 489 423	36 271 308	-
Reclassements vers d'autres postes	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023</b>	<b>7 964 270 875</b>	<b>0</b>	<b>9 281 421 855</b>	<b>1 891 960 192</b>	<b>104 257 215</b>	<b>19 241 910 137</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2023</b>	<b>-4 093 054 688</b>	<b>0</b>	<b>-4 969 423 262</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 062 477 949</b>
Amortissements de l'exercice	-342 140 200	-	-429 411 633	-	-	-771 551 833
Reprises d'amortissements de l'exercice	49 331 534	-	527 490 383	-	-	576 821 917
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-4 385 863 354</b>	<b>0</b>	<b>-4 871 344 512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 257 207 865</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>3 578 407 521</b>	<b>0</b>	<b>4 410 077 343</b>	<b>1 891 960 192</b>	<b>104 257 215</b>	<b>9 984 702 272</b>
<b>Valeur d'acquisition au 1 janvier 2024</b>	<b>7 964 270 875</b>	<b>0</b>	<b>9 281 421 855</b>	<b>1 891 960 192</b>	<b>104 257 215</b>	<b>19 241 910 137</b>
Réévaluation des actifs biologiques	-	-	-	210 814 949	115 115 453	325 930 402
Acquisitions de l'exercice	-	-	323 524 942	-	-	397 356 715
Sorties de l'exercice	73 831 773	-	310 143 689	310 143 689	-	-
Reclassements vers d'autres postes	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024</b>	<b>7 890 439 102</b>	<b>0</b>	<b>9 268 040 602</b>	<b>1 792 631 452</b>	<b>219 372 668</b>	<b>19 170 483 824</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2024</b>	<b>-4 385 863 354</b>	<b>0</b>	<b>-4 871 344 512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 257 207 865</b>
Amortissements de l'exercice	-	-	411 085 023	429 851 399	-	-840 936 422
Reprises d'amortissements de l'exercice	73 831 773	-	321 165 035	-	-	394 996 808
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-4 723 116 604</b>	<b>0</b>	<b>-4 980 030 876</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-9 703 147 479</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>3 167 322 498</b>	<b>0</b>	<b>4 288 009 726</b>	<b>1 792 631 452</b>	<b>219 372 668</b>	<b>9 467 336 345</b>

## Note 5. Contrats de location

La société loue des bureaux, ainsi que du matériel roulant sur des durées allant de 3 à 4 ans.

Les contrats de location de la société sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de locations de véhicules qui comportent un service de maintenance. La société a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que la société aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, la société :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Le taux d'actualisation utilisé par la société s'élève à 3,6%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements associés aux contrats de location de courte durée et des contrats de location d'actifs à faible valeur sont reconnus linéairement en charge dans le compte de résultat. Les contrats de location de courte durée sont les contrats dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois. Les actifs à faible valeur sont constitués principalement de matériel informatique.

Des options de renouvellement et de résiliation anticipée ont été incluses dans la détermination du terme de certains contrats de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée.

Pour les contrats de location de terrains, de bureaux et autres locations immobilières, les facteurs les plus importants ayant été considérés sont les suivants :

- l'obligation de payer des pénalités importantes pour résilier un contrat de manière anticipée ;
- la valeur résiduelle des réaménagements des biens loués au moment où la société a l'option de renouveler un contrat ;
- le coût de remplacement des actifs loués et les perturbations des activités opérationnelles que pourrait engendrer le remplacement.

Les options de renouvellement des contrats de locations mobilières n'ont pas été incluses dans la valorisation des dettes de location en raison de la possibilité de remplacer les actifs loués sans coût significatif et sans perturbation des activités opérationnelles.

Les montants constatés au bilan en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

Droits d'utilisation d'actifs :

<b>FCFA</b>	<b>Mobilier, matériel roulant et autres</b>	<b>Immeubles</b>	<b>Terrains et concessions agricoles</b>	<b>Total</b>
<b>Impact de la première application de la norme IFRS 16</b>	<b>490 772 394</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>580 377 170</b>
Entrées de l'exercice	98 820 463	0	0	98 820 463
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2019</b>	<b>589 592 857</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>679 197 632</b>
<b>Impact de la première application de la norme IFRS 16</b>	<b>-268 247 523</b>	<b>-8 960 478</b>	<b>0</b>	<b>-277 208 001</b>
Amortissements de l'exercice	-145 136 598	-8 960 478	0	-154 097 076
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2019</b>	<b>-413 384 121</b>	<b>-17 920 955</b>	<b>0</b>	<b>-431 305 076</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2019</b>	<b>176 208 736</b>	<b>71 683 820</b>	<b>0</b>	<b>247 892 556</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2020</b>	<b>589 592 857</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>679 197 632</b>
Entrées de l'exercice	122 450 863	0	0	122 450 863
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2020</b>	<b>712 043 720</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>801 648 495</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2020</b>	<b>-413 384 121</b>	<b>-17 920 955</b>	<b>0</b>	<b>-431 305 076</b>
Entrées de l'exercice	-137 593 775	-8 960 478	0	-146 554 252
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2020</b>	<b>-550 977 896</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-577 859 328</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2020</b>	<b>161 065 824</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>223 789 167</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2021</b>	<b>712 043 720</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>801 648 495</b>
Entrées de l'exercice	224 832 220	0	0	224 832 220
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2021</b>	<b>936 875 940</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>1 026 480 715</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2021</b>	<b>-550 977 896</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-577 859 328</b>
Entrées de l'exercice	-175 355 559	0	0	-175 355 559
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2021</b>	<b>-726 333 455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-753 214 888</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>210 542 485</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>273 265 827</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2022</b>	<b>936 875 940</b>	<b>89 604 775</b>	<b>0</b>	<b>1 026 480 715</b>
Entrées de l'exercice	478 609 167	0	38 170 507	516 779 674
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2022</b>	<b>1 415 485 107</b>	<b>89 604 775</b>	<b>38 170 507</b>	<b>1 543 260 389</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2022</b>	<b>-726 333 455</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-753 214 888</b>
Entrées de l'exercice	-243 255 665	-7 634 101	0	-250 889 767
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2022</b>	<b>-969 589 120</b>	<b>-7 634 101</b>	<b>0</b>	<b>-1 004 104 654</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022</b>	<b>445 895 987</b>	<b>81 970 674</b>	<b>38 170 507</b>	<b>539 155 735</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2023</b>	<b>1 415 485 107</b>	<b>89 604 775</b>	<b>38 170 507</b>	<b>1 543 260 389</b>
Entrées de l'exercice	256 711 003	0	0	256 711 003
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2023</b>	<b>1 672 196 110</b>	<b>89 604 775</b>	<b>38 170 507</b>	<b>1 799 971 392</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2023</b>	<b>-969 589 120</b>	<b>-7 634 101</b>	<b>0</b>	<b>-1 004 104 654</b>
Entrées de l'exercice	-306 148 998	-7 634 101	0	-313 783 099
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2023</b>	<b>-1 275 738 118</b>	<b>-15 268 203</b>	<b>0</b>	<b>-1 317 887 754</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2023</b>	<b>396 457 991</b>	<b>74 336 573</b>	<b>38 170 507</b>	<b>482 083 638</b>
<b>Valeur brute au 1er janvier 2024</b>	<b>1 672 196 110</b>	<b>89 604 775</b>	<b>38 170 507</b>	<b>1 799 971 392</b>
Entrées de l'exercice	323 525 256	0	0	323 525 256
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2024</b>	<b>1 995 721 366</b>	<b>89 604 775</b>	<b>38 170 507</b>	<b>2 123 496 648</b>
<b>Amortissements au 1er janvier 2024</b>	<b>-1 275 738 118</b>	<b>-15 268 203</b>	<b>0</b>	<b>-1 317 887 754</b>
Entrées de l'exercice	-297 393 251	-7 634 101	0	-305 027 352
Ecart de conversion	0	0	0	0
<b>Amortissements au 31 décembre 2024</b>	<b>-1 573 131 369</b>	<b>-22 902 304</b>	<b>0</b>	<b>-1 622 915 106</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2024</b>	<b>422 589 996</b>	<b>66 702 471</b>	<b>38 170 507</b>	<b>500 581 542</b>

Dettes liées aux contrats de location :

<b>FCFA</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Dettes à plus d'un an	367 710 975	288 778 530
Dettes à moins d'un an	175 162 418	234 449 134
<b>Total</b>	<b>542 873 393</b>	<b>523 227 664</b>

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

<b>FCFA</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs.	305 027 352	313 783 099
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	44 986 666	37 757 859
<b>Total :</b>	<b>350 014 018</b>	<b>351 540 959</b>

**Note 6. Impôts différés**

**\* Composants des actifs d'impôts différés**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	46 330 774	70 116 708
IAS 12 : Latences fiscales	0	0
IAS 16 : Immobilisations corporelles	188 827 827	252 535 091
IAS 19 : Engagements de retraites	443 525 981	393 036 524
IAS 21 : Ecart de conversion	0	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	0	0
IAS 38 : Frais d'établissement	0	0
IAS 38 : Frais de recherche	11 335 509	12 423 385
Autres	42 821 822	40 949 302
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>732 841 913</b>	<b>769 061 010</b>

## Note 7. Stocks

### \* Valeur comptable des stocks par catégorie

	2024 FCFA	2023 FCFA
Matières premières	823 259 083	764 452 874
Consommables	2 852 285 455	3 048 192 964
Pièces de rechange	0	0
Produits en cours de fabrication	0	0
Produits finis	1 731 483 610	1 906 359 636
Acomptes versés et commandes en cours	313 117 080	247 275 670
<b>Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur</b>	<b>5 720 145 228</b>	<b>5 966 281 143</b>
Réductions de valeur sur stocks	-366 941 292	-202 024 491
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>5 353 203 936</b>	<b>5 764 256 652</b>

### \* Réconciliation des stocks

	2024 FCFA	2023 FCFA
<b>Situation au 1er janvier</b>	<b>5 966 281 143</b>	<b>5 703 987 041</b>
Variation de stocks	-332 630 221	481 331 038
Juste valeur de la production agricole	86 494 306	-219 036 936
<b>Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur</b>	<b>5 720 145 228</b>	<b>5 966 281 143</b>
Réductions de valeur sur stocks	-366 941 292	-202 024 491
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>5 353 203 936</b>	<b>5 764 256 652</b>

	Matières premières	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	416	1 104
Hévéa (en tonnes)	1 334	1 394
Autres (en unités)		
<b>Total au 31 décembre 2024</b>	<b>1 750</b>	<b>2 498</b>

Le stock est constitué de :

- pour les matières premières : régimes de palmiers , fond de tasse et amandes de palmistes ;
- pour les produits finis : huile de palme, huile de palmiste et caoutchouc.

#### Note 8. Créances commerciales (actifs courants)

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
Créances commerciales	1 525 722 393	625 564 627
Avances et acomptes versés	175 373 677	273 292 890
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>1 701 096 070</b>	<b>898 857 517</b>

Les créances commerciales n'ont fait l'objet d'aucune correction de valeur ni au 31 décembre 2024, ni au 31 décembre 2023.

#### Note 9. Autres créances (actifs courants)

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
Créances sociales	89 220 084	95 223 655
Autres créances	1 290 407 938	1 265 066 538
Comptes de régularisation	0	0
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>1 379 628 022</b>	<b>1 360 290 193</b>

#### Note 10. Actifs et passifs d'impôts exigibles

##### \* Composants des actifs d'impôts exigibles

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
<b>Situation au 1er janvier</b>	<b>1 146 766 608</b>	<b>969 498 513</b>
Produit d'impôts		
Autres impôts		
Impôts payés ou récupérés	41 700 052	177 268 095
Régularisations d'impôts		
<b>Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>1 188 466 660</b>	<b>1 146 766 608</b>

##### \* Composants des passifs d'impôts exigibles

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
<b>Situation au 1er janvier</b>	<b>668 549 108</b>	<b>1 241 464 839</b>
Entrée de périmètre	0	0
Charge d'impôts	1 228 340 844	440 354 924
Autres impôts	0	0
Impôts payés ou récupérés	- 533 866 483	- 1 013 270 655
Régularisations d'impôts	0	0
<b>Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre</b>	<b>1 363 023 469</b>	<b>668 549 108</b>

## Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

### \* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

	2024 FCFA	2023 FCFA
Comptes à vue	809 725 863	828 521 206
Dépôts à terme moins de 3 mois	0	0
Instruments financiers	0	0
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>809 725 863</b>	<b>828 521 206 =</b>

## Note 12. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 6,210 milliards de Francs CFA au 31 décembre 2024 (2021 : 6,210 milliards de FCFA). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 80 millions de Francs CFA.

Au 31 décembre 2024, le capital est représenté par 1.242.000 actions.

	Actions ordinaires	
	2024	2023
Nombre d'actions au 31 décembre	1 242 000	1 242 000
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	1 242 000	1 242 000

## Note 13. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société un prélèvement de 10%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 20% du capital social.

## Note 14. Engagements de retraites

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, le personnel de la société bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. La société verse aux employés des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de décès. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base de la Convention collective agricole en vigueur au Cameroun et sur base de l'Accord d'entreprise de la société.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

**Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi**

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
<b>Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>		
Valeur actualisée des obligations	1 612 821 749	1 429 223 725
Juste valeur des actifs des régimes		
	<b>1 612 821 749</b>	<b>1 429 223 725</b>
<b>Valeur actualisée des obligations</b>		
<b>Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies</b>		
	<b>1 612 821 749</b>	<b>1 429 223 725</b>
<b>Composantes de la charge nette</b>		
Coûts des services rendus	81 915 922	87 955 953
	<b>81 915 922</b>	<b>87 955 953</b>
<b>Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière</b>		
<b>Au 1er janvier</b>		
	<b>1 429 223 725</b>	<b>1 115 108 805</b>
Coûts selon le compte de résultat	139 306 183	347 166 292
Primes versées	-53 475 241	-82 988 890
Ecart actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	97 767 082	49 937 518
	<b>1 612 821 749</b>	<b>1 429 223 725</b>
<b>Au 31 décembre</b>		

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles.

**Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu**

	<b>2024</b> <b>FCFA</b>	<b>2023</b> <b>FCFA</b>
Ajustements des passifs liés à l'expérience	97 767 082	49 937 518
	<b>97 767 082</b>	<b>49 937 518</b>
<b>Ecart actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu</b>		

**Hypothèses actuarielles d'évaluation**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Taux d'actualisation moyen	8,82%	7,43%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	2,00%	2,00%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	18,66	18,63

### Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

Le tableau ci-dessous indique la valeur actualisée des obligations lorsque les principales hypothèses sont modifiées.

	2024 FCFA	2023 FCFA
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 0,5%	-32 165 811	-31 895 865
Diminution de 0,5%	33 690 462	33 234 344
<b>Augmentations futures attendues des salaires</b>		
Augmentation de 0,5%	31 286 049	36 347 631
Diminution de 0,5%	-30 071 103	-34 589 002

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

### Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2024	2023
Cotisations estimées pour le prochain exercice	269 879 328	89 988 365
	2024	2023
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	18,66	18,63

## Note 15. Dettes financières

2023 FCFA	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	1 124 615 150	3 122 846 688	4 247 461 838
Concours bancaires courants	1 500 000 000		1 500 000 000
Autres emprunts			0
Dérivés passifs			0
	2 624 615 150	3 122 846 688	5 747 461 838
2024 FCFA	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	1 012 438 483	2 111 163 820	3 123 602 303
Concours bancaires courants			0
Autres emprunts			0
Dérivés passifs			0
	1 012 438 483	2 111 163 820	3 123 602 303

Les emprunts auprès d'établissements financiers ont été conclus à des taux fixes qui oscillent entre 5% et 5,75%.

Les autres emprunts sont constitués d'un emprunt obligataire souscrit via la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale au taux fixe de 6%.

La totalité des emprunts a été souscrite en Francs CFA. Les remboursements d'échéance se font intégralement en Francs CFA.

2022 FCFA	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	1 124 615 150	1 060 832 006	998 052 182	658 474 057	405 488 447	4 247 461 842
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 124 615 150</b>	<b>1 060 832 006</b>	<b>998 052 182</b>	<b>658 474 057</b>	<b>405 488 447</b>	<b>4 247 461 842</b>
2023 FCFA	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	1 012 438 481	994 474 908	654 642 314	462 046 601	0	3 123 602 304
Autres emprunts	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 012 438 481</b>	<b>994 474 908</b>	<b>654 642 314</b>	<b>462 046 601</b>	<b>0</b>	<b>3 123 602 304</b>

**\* Dette nette**

	2024 FCFA	2023 FCFA
Trésorerie et équivalents de trésorerie	809 725 863	828 521 206
Dettes financières à plus d'un an	-2 111 163 820	-3 122 846 688
Dettes financières à moins d'un an	-1 012 438 483	-2 624 615 150

**Dette nette -2 313 876 440 -4 918 940 632**

Trésorerie et équivalents de trésorerie	809 725 863	828 521 206
Dettes financières à taux fixe	-3 123 602 303	-5 747 461 838
Dettes financières à taux variable	0	0

**Dette nette -2 313 876 440 -4 918 940 632**

**\* Réconciliation de la dette nette**

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Total
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	<b>1 164 004 919</b>	<b>-1 404 302 940</b>	<b>-1 753 184 373</b>	<b>-3 522 184 393</b>
Flux de trésorerie	-335 483 713	-1 718 543 748	-871 430 777	-2 925 458 238
Transferts				0
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	<b>828 521 206</b>	<b>-3 122 846 688</b>	<b>-2 624 615 150</b>	<b>-6 447 642 631</b>
Flux de trésorerie	-18 795 343	1 011 682 868	1 612 176 667	2 605 064 192
Transferts				0
<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	<b>809 725 863</b>	<b>-2 111 163 820</b>	<b>-1 012 438 483</b>	<b>-3 842 578 439</b>

## Note 16. Dettes commerciales

	2024 FCFA	2023 FCFA
Dettes commerciales	3 778 761 049	3 661 914 300
Avances et acomptes reçus	283 574 941	431 933 777
<b>Total net au 31 décembre</b>	<b>4 062 335 990</b>	<b>4 093 848 077</b>

## Note 17. Autres dettes

	2024 FCFA	2023 FCFA
Dettes sociales	446 923 737	407 266 662
Autres dettes	16 361 964	20 636 925
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>463 285 701</b>	<b>427 903 587</b>
Dont dettes non-courantes	0	0
Dont dettes courantes	463 285 701	427 903 587

## Note 18. Provisions pour risques

	2024 FCFA	2023 FCFA
Provisions pour litiges	100 000 000	100 000 000
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100 000 000</b>

## Note 19. Instruments financiers

2023	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
FCFA	au coût	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
<b>Actifs</b>					
Avances à long terme	0	0	0	0	0
Autres actifs non-courants	0	33 818 662	33 818 662	0	33 818 662
Créances commerciales	0	898 857 517	898 857 517	0	898 857 517
Autres créances	0	213 523 585	213 523 585	0	213 523 585
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	828 521 206	828 521 206	0	828 521 206
<b>Total actifs</b>	<b>0</b>	<b>1 974 720 970</b>	<b>1 974 720 970</b>	<b>0</b>	<b>1 974 720 970</b>
<b>Passifs</b>					
Dettes financières à plus d'un an	3 122 846 688	0	3 122 846 688	0	3 122 846 688
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	0	0
Dettes financières à moins d'un an	2 624 615 150	0	2 624 615 150	0	2 624 615 150
Dettes commerciales (courants)	0	4 093 848 077	4 093 848 077	0	4 093 848 077
Autres dettes (courants)	0	427 903 587	427 903 587	0	427 903 587
<b>Total passifs</b>	<b>5 747 461 838</b>	<b>4 521 751 664</b>	<b>10 269 213 502</b>	<b>0</b>	<b>10 269 213 502</b>

2024	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
FCFA	au coût	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
<b>Actifs</b>					
Avances à long terme	0	0	0	0	0
Autres actifs non-courants	0	28 215 041	28 215 041	0	28 215 041
Créances commerciales	0	1 701 096 070	1 701 096 070	0	1 701 096 070
Autres créances	0	191 161 362	191 161 362	0	191 161 362
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	809 725 863	809 725 863	0	809 725 863
<b>Total actifs</b>	<b>0</b>	<b>2 730 198 336</b>	<b>2 730 198 336</b>	<b>0</b>	<b>2 730 198 336</b>
<b>Passifs</b>					
Dettes financières à plus d'un an	2 111 163 820	0	2 111 163 820	0	2 111 163 820
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	0	0
Dettes financières à moins d'un an	1 012 438 483	0	1 012 438 483	0	1 012 438 483
Dettes commerciales (courants)	0	4 062 335 990	4 062 335 990	0	4 062 335 990
Autres dettes (courants)	0	463 285 701	463 285 701	0	463 285 701
<b>Total passifs</b>	<b>3 123 602 303</b>	<b>4 525 621 691</b>	<b>7 649 223 994</b>	<b>0</b>	<b>7 649 223 994</b>

## Note 20. Produits des activités ordinaires

	2023	2022
<b>Produits des activités ordinaires</b>		
Palmier	17,046,401,260	16,275,026,732
Hévéa	6,367,298,681	6,949,707,249
Autres produits agricoles	163,527,395	
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>23,577,227,336</b>	<b>23,224,733,981</b>

## Note 21. Matières premières et consommables utilisés

	2024	2023
	FCFA	FCFA
<b>Matières premières et consommables utilisés</b>		
Achats de matières premières	8 365 562 144	7 339 528 083
Achats de matières consommables	3 364 694 576	3 879 574 077
Achats énergie	1 353 824 551	1 138 806 309
Autres	-86 494 306	219 036 936
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>12 997 586 965</b>	<b>12 576 945 405</b>

## Note 22. Autres charges externes

	2024	2023
	FCFA	FCFA
Services et biens divers	4 090 181 322	3 179 936 706
Charges de location	- 52 887 355 -	71 069 584
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>4 037 293 967</b>	<b>3 108 867 122</b>

### Note 23. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens de l'exercice</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Directeurs	6	6
Employés	112	104
Ouvriers (y compris saisonniers)	2 413	2 365
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>2 531</b>	<b>2 475</b>

  

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
<b>Frais de personnel</b>		
Rémunérations	4 323 335 721	4 514 357 086
Charges sociales et charges liées €	756 552 993	714 699 932
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>5 079 888 714</b>	<b>5 229 057 018</b>

### Note 24. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Sur immobilisations incorporelles (note 2)	0	0
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 3)	1 278 620 813	1 333 776 453
Sur actifs biologiques producteurs (note 4)	840 936 422	771 551 833
Sur droits d'utilisation des contrats de location (note 5)	305 027 352	313 783 099
<b>Pertes de valeur</b>		
Sur immobilisations incorporelles (note 2)	0	0
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 3)	0	0
Sur actifs biologiques producteurs (note 4)	0	0
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>2 424 584 587</b>	<b>2 419 111 385</b>

### Note 25. Charges financières

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
<b>Sur actifs/passifs non-courants</b>	<b>210 118 541</b>	<b>189 204 304</b>
Intérêts et charges financières	210 118 541	189 204 304
<b>Sur actifs/passifs courants</b>	<b>57 445 210</b>	<b>38 246 299</b>
Intérêts et charges financières	55 906 806	37 757 859
Pertes de change	1 538 404	488 440
Autres	0	0
<b>Total au 31 décembre</b>	<b>267 563 751</b>	<b>227 450 603</b>

## Note 26. Dépréciations d'actifs

A chaque date de clôture la société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

### Actifs biologiques producteurs

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction. La société a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation calculés sur base de la même méthode que celle utilisée pour les écarts d'acquisition.

#### *Evolution des marges réalisées*

Dans un premier temps, la société détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

### Test de perte de valeur

Les tests de dépréciation de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel la société capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont la société gère ses activités de l'entité,
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

### Test de perte de valeur sur les actifs biologiques producteurs

Au 31 décembre 2024, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs biologiques producteurs.

### Test de perte de valeur sur les immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2024, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié sur les immobilisations corporelles. Aucune perte de valeur n'a été constatée sur ces immobilisations.

## Note 27. Charge d'impôts

### \* Composants de la charge d'impôts

	2024	2023
	FCFA	FCFA
Charge d'impôts exigibles	1 228 340 844	440 354 924
Charge d'impôts différés	37 824 734	-82 167 605
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>1 266 165 578</b>	<b>358 187 319</b>

### \* Composants de la charge d'impôts différés

	2024	2023
	FCFA	FCFA
IAS 19 : Engagements de retraites	-50 489 457	-86 381 603
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	1 087 876	1 087 876
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	23 785 934	-60 235 157
IAS 16 : Immobilisations corporelles	63 707 264	65 801 657
Autres	-266 884	-2 440 379
<b>Produit / charge d'impôts différés au 31 décembre</b>	<b>37 824 734</b>	<b>-82 167 605</b>

### \* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

	2024	2023
	FCFA	FCFA
<b>Résultat avant impôts des activités poursuivies</b>	<b>4 232 956 526</b>	<b>1 025 860 860</b>
Taux d'imposition normal	27,50%	27,50%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	1 102 683 570	289 547 210
Dépenses non déductibles	125 657 274	150 807 714
Ajustements divers	37 824 734	-82 167 605
<b>Charge d'impôts au 31 décembre</b>	<b>1 266 165 578</b>	<b>358 187 319</b>

En tant que société dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC), la société bénéficie à compter de 2023 d'un régime incitatif d'imposition, avec un taux d'impôt sur les sociétés de 27,5% au lieu de 33% pour le régime commun. Cet avantage, qui a été promulgué par la Loi de Finances 2023, est applicable à compter de l'impôt 2023 et n'est pas limité dans le temps. A noter que la société bénéficiait déjà d'un taux d'impôt de 27,5% depuis 2019, en tant que société émettrice d'obligations via la BVMAC. Cependant, cet avantage était limité à trois exercices (2019 à 2023).

## Note 28. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2024	2023
Résultat net	2 966 790 948	667 673 542
Nombre moyen d'actions	1 242 000	1 242 000
<b>Résultat net par action non dilué (en Francs CFA)</b>	<b>2 388,72</b>	<b>537,58</b>

### Note 29. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, le paiement d'un dividende total de 2000 Francs CFA par action.

### Note 30. Informations relatives aux parties liées

#### \* Rémunérations allouées aux administrateurs

	2024 FCFA	2023 FCFA
Avantages à court terme	17 031 054	18 331 054
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	0

#### \* Transactions relatives aux autres parties liées

	2024 FCFA	2023 FCFA
<b>Actifs courants</b>		
Créances commerciales	1 444 520 588	551 825 410
Autres créances	47 818 906	2 312 672
	<b>1 492 339 494</b>	<b>554 138 082</b>
<b>Passifs non-courants</b>		
Autres dettes	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passifs courants</b>		
Dettes commerciales	1 753 706 298	2 104 213 806
Autres dettes	6 034 601	
	<b>1 759 740 899</b>	<b>2 104 213 806</b>

#### Transactions entre les parties liées

	2024 FCFA	2023 FCFA
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	8 842 054 356	9 386 521 116
Prestations de services et livraisons de biens reçues	20 414 825 347	6 367 298 681
Produits financiers	-	-
Charges financières	-	-

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché. Les transactions relatives aux parties liées sont réalisées principalement avec les sociétés Sogescol, Socapalm,

Sodimex, Socfinco et Induservices. Elles portent sur la vente de produits finis, sur l'achat de matières premières, et sur l'achat de biens et de services.

### Note 31. Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été contracté par la société.

### Note 32. Information sectorielle

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans le compte de résultat.

#### \* Résultat sectoriel au 31 décembre 2023

FCFA	Produits
Palmier	17 209 928 650
Hévéa	6 367 298 681
<b>TOTAL</b>	<b>23 577 227 331</b>

Résultat sectoriel
2 007 137 772
-821 070 612
<b>1 186 067 160</b>

Retraitements IFRS :

- réévaluation légale des immobilisations :	-112 235 475
- juste valeur des actifs biologiques :	-64 979 360
- autres retraitements IFRS :	232 911 130
Résultat financier	-133 734 988
Résultat exceptionnel	0
Impôts	-440 354 924

**Résultat net de l'exercice**

**667 673 542**

#### \* Résultat sectoriel au 31 décembre 2024

FCFA	Produits
Palmier	19 284 060 000
Hévéa	10 235 960 504
<b>TOTAL</b>	<b>29 520 020 504</b>

Résultat sectoriel
3 326 505 412
867 954 654
<b>4 194 460 066</b>

Retraitements IFRS :

- réévaluation légale des immobilisations :	-69 408 661
- juste valeur des actifs biologiques :	23 785 934
- autres retraitements IFRS :	292 931 721
Résultat financier	-246 637 268
Résultat exceptionnel	0
Impôts	-1 228 340 844

**Résultat net de l'exercice**

**2 966 790 948**

### Note 32. Gestion des risques

#### Gestion du capital

La société gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, la société pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

#### Risque financier

Le risque financier pour la société provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

L'environnement économique dans lequel opère la société n'est pas hyperinflationniste et ne souffre pas d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, la possibilité d'une future dévaluation du Franc CFA vis-à-vis de l'Euro reste présente.

Gestion du risque et opportunités :

La société examine régulièrement ses sources de financement. A ce jour, la totalité de l'endettement à moyen long terme de la société a été contracté et fait l'objet de remboursements en Francs CFA.

### **Risque de marché**

#### **\* Risque de prix sur les marchés des matières premières**

Risque potentiel :

La société commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Elle fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières, en particulier pour les ventes de caoutchouc et d'huile de palme.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique de la société a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Enfin, la société possède deux activités (palmier et hévéa), ce qui permet de diversifier les produits finis et de ne pas dépendre des prix d'une seule matière première.

#### **\* Risque de devises étrangères**

Risque potentiel :

La société effectue l'essentiel de ses transactions en Francs CFA (monnaie locale) mais aussi en Euros. Ces deux devises font l'objet d'une parité fixe, mais la possibilité d'une future dévaluation du Franc CFA vis-à-vis de l'Euro reste une possibilité.

Gestion du risque et opportunités :

La société se finance intégralement en Francs CFA. A ce jour, la totalité de l'endettement moyen long terme a été contracté dans cette devise.

#### **\* Risque de taux d'intérêts**

##### Risque potentiel :

Pour la société, ce risque concerne principalement le niveau plus ou moins élevé et fluctuant des taux d'intérêts de base sur le marché Camerounais lorsqu'il s'agit d'emprunter en Francs CFA.

##### Gestion du risque et opportunités :

A ce jour, la totalité de l'endettement moyen long terme de la société a été contracté à un taux fixe, et après mise en compétition de plusieurs banques locales.

#### **Risque de crédit**

##### Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

##### Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, la société s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation de la société sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique une politique de paiement au comptant.

#### **Risque de liquidité**

##### Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la société ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

##### Gestion du risque et opportunités :

La société actualise régulièrement ses budgets d'exploitation et projections de trésorerie. Le montant du budget d'investissements est arrêté par le Conseil d'Administration en fonction de ces prévisions. De même, le montant des dividendes annuels proposés aux actionnaires par le Conseil d'Administration est arrêté en fonction de ces prévisions.

#### **Sensibilité aux risques**

##### **\* Risque de change**

Les ventes locales sont réalisées dans la monnaie locale. Les ventes export sont réalisées en Euros. La parité entre le Francs CFA et l'Euro est fixe (1 Euro = 655,957 FCFA).

##### **\* Risque de taux d'intérêts**

La totalité de l'endettement moyen long terme de la société a été contracté à un taux fixe.

#### \* Risque de crédit

L'huile de palme brute est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation de l'huile de palme raffinée et du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
Créances commerciales	1 701 096 070	898 857 517
Provision sous modèle de perte encouru (IAS39)		
Provision au titre du modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie (IFRS 9)		
Autres créances	191 161 362	213 523 585
<b>Total net des créances</b>	<b>1 892 257 432</b>	<b>1 112 381 102</b>
Montant non échu	1 892 257 432	1 112 381 102
Montant échu		
<b>Total net des créances</b>	<b>1 892 257 432</b>	<b>1 112 381 102</b>

#### Note 33. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

##### Reconstitution de l'EBITDA

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>FCFA</b>	<b>FCFA</b>
Résultat net après impôts	2 966 790 948	667 673 542
Juste valeur de la production agricole	86 494 306	-219 036 936
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	2 773 099 419	2 377 863 955
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	-635 000	-5 000
Charge d'impôts	1 266 165 578	358 187 319
Autres produits financiers	-20 291 483	-93 710 615
Charges financières	267 563 751	227 450 603
<b>TOTAL</b>	<b>7 339 187 519</b>	<b>3 318 422 868</b>

#### Note 34. Autres informations

La guerre entre la Russie et l'Ukraine, en cours depuis février 2022, a provoqué une hausse importante du coût des matières premières. Ce qui a eu pour effet d'augmenter les coûts de production de SAFACAM.

#### Note 35. Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.